

Cap d'Agde le 10 novembre 2016

BAREME DES COMMISSIONS

Montant de la vente dont commission à la charge du vendeur

Inférieur à	34 000 €	3 000€
De 34 001€	à 50 000 €	9%
De 50 001€	à 100 000€	8%
De 100 001€	à 150 000€	7%
De 150 001€	à 200 000€	6,5%
De 200 001€	à 250 000€	6%
De 250 001€	à 300 000€	5,5%
Au-delà de	300 001€	5%
Locaux commerciaux		10%

Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit (publicité...) n'est dû avant la conclusion du contrat

TVA au taux en vigueur